Isabelle HAUTBOUT

Maîtresse de conférences en langue et littérature françaises

Isabelle.hautbout@u-picardie.fr

Rémy CAVENG

Professeur en sociologie

remy.caveng@u-picardie.fr

CAVENG Rémy – Curapp

Maïté BOULLOSA JOLY

Maîtresse de conférences en anthropologie et sociologie

maite.boullosa@u-picardie.fr

BOULLOSA JOLY Maïté – Curapp

Anna KHALONINA

Maîtresse de conférences en sciences du langage

anna.khalonina@uphf.fr

Anna KHALONINA | Larsh

« Ecoterrorisme » : discours, fictions, représentations

Positionnement

En 2002, aux Etats-Unis, dans la foulée du *Patriot Act* et des attentats du 11 septembre de l'année précédente, le FBI crée le mot-valise *ecoterrorism* pour désigner ce qu'il considère alors comme la principale menace terroriste domestique. Or, comme le rappelle l'ONG *Amnesty International,* « il n'existe aucune définition reconnue et unanimement adoptée du terrorisme » dans le droit international – d'où un « usage du terme souvent très connoté politiquement et idéologiquement »[1]. Le bureau fédéral d'enquête états-unien définit l'écoterrorisme comme « l'utilisation ou la menace d'utilisation de la violence de nature criminelle contre des victimes innocentes ou la propriété privée par des groupes sub-nationaux d'orientation environnementale pour des raisons politiques environnementales[2] ». Relèveraient de cette étiquette des groupes comme l'*Animal Liberation Front,* créé au Royaume Uni en 1976 et pratiquant sabotage, séquestration, vol ; ou *Earth First !,* fondé en 1980 aux Etats-Unis par le néoluddite Dave Foreman, inspiré par *The Monkey Wrench Gang* du romancier Edward Abbey, auteur surveillé par le FBI. Sabotages et incendies essaiment à l'international et sont alors revendiqués au nom de la défense du vivant, toujours avec la ligne rouge de n'exercer aucune violence physique contre des êtres vivants. Ainsi, explique David Porchon[3] :

> D'un point de vue écologiste, l'écoterrorisme se définit plutôt de la manière suivante : "cellules autonomes d'activistes utilisant une diversité de tactiques afin de provoquer des dommages financiers à des entreprises, gouvernements, ou individu perçus comme contribuant à l'exploitation animale ou la destruction de l'environnement" (Loadenthal, 2017, p. 1).

[1] AMNESTY INTERNATIONAL, *Attaqué.es pour avoir défendu la planète. Comment la répression des défenseur.es de l'environnement empêche l'action climatique*, 08/2025, https://www.amnesty.fr/wp-content/uploads/2025/08/aGTz93fc4bHWi8yn_RapportClimat_2025.pdf, p. 12 (16/02/2026).

[2] Cité par PORCHON David, « Ecoterrorisme », in ESTEVE Adrien, OLLITRAULT Sylvie, ORSINI Amandine, PERSICO Simon, VILLALBA Bruno & ALLAIN Mathilde (dir.), *Dictionnaire d'écologie politique*, Presses de Sciences Po, 2025, p. 223-226, https://doi.org/10.3917/scpo.estev.2025.01.0223 (15/02/2026).

[3] *Ibid.*

L'écoterrorisme relève-t-il du terrorisme ? La question, ainsi formulée, peut surprendre mais se pose assurément. Des approches essentiellement communicationnelles du terrorisme semblent favoriser la plasticité de la notion. C'est la perspective qu'envisage Benoît Gagnon[4] pour aborder l'écoterrorisme à partir de la définition du terrorisme

> avancée par Alex P. Shmid et Albert J. Jongman (1988 : p. 22) [...] *une méthode répétée d'action violente inspirant l'anxiété, la peur, et qui est employée par des individus, des groupes, (semi-) clandestins ou des acteurs étatiques pour des raisons particulières, criminelles, ou politiques où - au contraire de l'assassinat - la cible initiale de l'acte de violence ne représente que la secondaire et non la cible principale. La cible initiale de l'acte de violence est généralement choisie au hasard (opportunité) ou de manière sélective (symbolisme) parmi une population donnée et sert à propager un message. Le processus de menace et de violence entre les terroristes, les victimes (cible initiale) et la cible principale (audience) est utilisé dans le but de manipuler la cible principale, ce qui transforme celle-ci en une cible de terreur, une cible de demandes ou une cible d'attention, selon que l'intimidation, le chantage ou la propagande représente l'objectif visé (traduction libre).*

Daniel Dory et Hervé Thery[5] commentent ainsi :

> il existe un consensus concernant la nature communicationnelle de ce genre de violence (principalement) politique. En effet, tant par ses motivations que ses modes opératoires et le choix de ses victimes, le terrorisme se caractérise par des actes destinés à transmettre des messages à diverses audiences. C'est donc à partir de l'aspect dialogique inhérent à l'acte terroriste (visant à exiger, intimider, générer une surréaction, diffuser un contenu idéologique susceptible de modifier des comportements, etc.) que le complexe terroriste peut se comprendre adéquatement.

Si la notion d'écoterrorisme se justifie par des intentions communicationnelles, son utilisation relève elle aussi de l'acte de langage, dont le contexte, la stratégie et les effets sont à interroger au premier chef. En France[6], l'exemple fondateur semble aujourd'hui être celui des déclarations – largement relayées médiatiquement – de Gérald Darmanin, alors ministre de l'intérieur, au lendemain des manifestations d'octobre 2022 contre le projet de méga-bassines à Sainte-Soline, finalement jugé illégal en décembre 2024 : « Une quarantaine de personnes fichées S à l'ultragauche ont été repérées dans cette manifestation, avec des modes opératoires qui relèvent, je n'ai pas peur de le dire, de l'écoterrorisme que nous devons, évidemment combattre[7] ». En juin 2023, après une autre manifestation interdite à Sainte-Soline, dont le dispositif de violence policière est encore à investiguer, le décret de dissolution des Soulèvements de la Terre de juin 2023 – annulé par le Conseil d'Etat quelques mois plus tard – incriminait, comme base théorique du mouvement justifiant sabotages et dégradations matérielles, *Comment saboter un pipeline* de l'auteur et géographe suédois Andreas Malm, présent à la manifestation du 25 mars 2023. Pourtant, selon Victor Cachard, « Associer le sabotage au terrorisme est un contresens historique qui sert à retirer toute dimension politique aux actes commis. Au contraire, historiquement, le sabotage est pensé pour se démarquer des attentats des anarchistes individualistes[8] ». En Allemagne, *Klimaterrorist(en)* a ainsi été élu « Unwort des Jahres »

---

[4] GAGNON Benoît, « L'écoterrorisme : vers une cinquième vague terroriste nord-américaine ? » *Sécurité et stratégie*, 2010-1, n° 3, p. 15-25, https://doi.org/10.3917/sestr.003.0015 (17/02/2026)

[5] DORY Daniel & THERY Hervé, « L'écoterrorisme : une violence en transition ? », *Cahiers de Conflits*, 2024-4, n° 8, *Ecologie révolutionnaire*, p. 3-11, https://doi.org/10.3917/cdc.244.0003 (18/02/2026)

[6] Voir notamment HAYES Graeme & OLLITRAULT Sylvie, *La Désobéissance civile*, Presses de Sciences Po, 3e éd., 2024, https://shs.cairn.info/la-desobeissance-civile--9782724641004?lang=fr, p. 237 *sqq* (15/02/2026)

[7] Citées et analysées par LECOLLE Michelle, « Nomination de militants environnementalistes : déréalisation, tension, effets de manche et dialogisme », 2024, https://shs.hal.science/halshs-05354372v1 (17/02/2026)

[8] UEDA Gen, « Pour une réhabilitation du sabotage comme mode de résistance » (entretien avec Victor Cachard), *Vice*, 11/09/2023, https://www.vice.com/fr/article/sabotage-resistance-action-politique-victor-cachard/ (17/02/2026)

2022 (mot de l'année à bannir)[9]. Le philosophe Dominique Bourg synthétise : « Le concept d'écoterrorisme est, pour l'heure, vide[10] ».

Cette vacuité est aussi législative car en France, à la différence des Etats-Unis et pas plus qu'au niveau de l'Union Européenne, l'écoterrorisme n'est pas un motif d'inculpation légal. L'écoterrorisme ne relève pas de la loi du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat, ni de la directive de l'Union européenne relative à la lutte contre le terrorisme de 2017. Il n'empêche que, comme le résume David Porchon[11], les actes d'activistes écologistes considérés comme violents sont traités, au niveau des contre-mesures déployées (interpellations par la sous-direction de l'antiterrorisme, surveillance etc.) comme une menace terroriste parmi d'autres. Ceci est à replacer dans un contexte plus large de criminalisation des militant·e·s, récemment illustré par les arrestations en masse de soutiens au groupe *Palestine Action*, interdit comme terroriste au Royaume-Uni. Ces dérives ont été dénoncées par le rapporteur spécial des Nations unies sur les défenseurs de l'environnement, Michel Forst, dans un rapport sur la criminalisation des militant·e·s écologistes en Europe[12]. Il y relève notamment que « [d]ans plusieurs pays, le militantisme environnemental a été qualifié de menace terroriste potentielle » et que toute une législation de bâillonnement et de criminalisation se met en place.

À l'origine de ce basculement, se trouvent, selon Michel Forst, les discours, médiatiques et politiques à caractère dénigrant voire « diffamatoire » qui visent les activistes écologiques dans le but de justifier les répressions à leur encontre et de dissuader les citoyen·ne·s de les rejoindre. Dans cette optique, la construction discursive de la figure d'écoterroriste (à l'image, par exemple, de Paul Watson, fondateur de l'association *Sea Shepherd*, engagée dans la lutte contre la chasse à la baleine et d'autres formes de destruction du milieu marin), rentre dans une logique plus large de fabrication d'ennemis d'État. Cette fabrication procède par « labellisation » [Appleby 2010] par les gouvernements d'entités ou de figures non-étatiques permettant de leur donner un statut spécial. En les mobilisant au sein d'une structure d'exclusion du type *eux* vs *nous*, les discours en question assurent une délégitimation de l'action de celles et ceux que l'on qualifie de terroristes tout en légitimant des formes de répression à leur égard [Truc 2024] ou des mesures exceptionnelles [Bisiani 2018].

Parallèlement à la circulation de la notion d'écoterrorisme dans les espaces médiatiques, des actes et des personnages écoterroristes se multiplient dans les œuvres de fiction, dans un contexte de développement de la *Cli-Fi* et du « roman d'écologie »[13]. Elles imaginent les ultimes conséquences d'un engrenage de la violence et de l'inaction, l'avènement de l'écoterrorisme comme dernier recours, ne respectant plus forcément le principe de non-violence totale à l'égard du vivant, tout en mettant parfois en scène les leurres des manipulations étatiques.

---

[9] *Unwort des Jahres,* https://www.unwortdesjahres.net/unwort/das-unwort-seit-1991/2020-2029/ (18/06/2026)

[10] Cité par TRUONG Nicolas, « L'"écoterrorisme", une arme politique pour discréditer la radicalité écologiste », *Le Monde*, 17/05/2023, https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/05/17/l-ecoterrorisme-une-arme-politique-pour-discrediter-la-radicalite-ecologiste_6173782_3232.html (17/02/2026)

[11] Art. cit.

[12] FORST Michel, *Répression par l'État des manifestations et de la désobéissance civile environnementales : une menace majeure pour les droits humains et la démocratie. Papier de positionnement du Rapporteur Spécial des Nations Unies sur les Défenseurs de l'Environnement au titre de la Convention d'Aarhus*, 02/2024, https://unece.org/sites/default/files/2024-02/UNSR_EnvDefenders_Aarhus_Position_Paper_Civil_Disobedience_FR_1.pdf (16/02/2026)

[13] Voir sur ce point HAUTBOUT Isabelle, « Le Prix du roman d'écologie 2021. Romanesque et didactisme », in Catherine GRALL (dir.), *L'Humain devant et dans la nature, Romanesques* n° 14, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 197-216.

La guerre des mots et des récits dans laquelle s'inscrit l'usage de la fragile notion d'écoterrorisme, peu étudiée[14], appelle une approche non seulement juridique, politique, sociologique ou encore historique, mais aussi linguistique, discursive, littéraire, esthétique et philosophique. David Porchon pointe un « risque d'entraîner une boucle de rétroaction positive dans laquelle chaque résistance des institutions intensifie les actions écologistes qui entraînent en retour une intensification de la résistance institutionnelle au travers de moyens de répression[15] ». Une approche pluridisciplinaire de l'écoterrorisme, considérant fausses accusations, resignifications, réalité en décalage mais aussi en mouvement, projections dans la fiction etc., devrait permettre de mettre au jour d'autres boucles et phénomènes d'entrecroisement et d'influence des discours. Le besoin démocratique de clarification, d'une approche analytique et scientifique, est important car, comme le souligne encore David Porchon à la suite de Graeme Hayes et Sylvie Ollitrault : « La caractérisation d'un mouvement social et de ses actions constitue un enjeu de cadrage essentiel qui conditionne le mouvement lui-même, sa légitimité dans le débat public et les réponses institutionnelles ou répressives qui lui sont adressées[16] ».

Questionnements

1. Le premier axe proposera d'interroger l'apparition, l'usage, l'évolution et la circulation des **mots *écoterrorisme* et *écoterroriste***. Que recouvrent-ils dans différents discours, quels enjeux définitionnels présentent-ils en fonction des contextes et des locuteurs et locutrices ? Les contributions s'inscrivant dans cet axe pourront se pencher d'un côté sur les stratégies discursives de criminalisation des militant·e·s et, de l'autre côté, sur la défense, la légitimation de leurs actes. Il sera possible de se demander si *écoterrorisme/écoterroriste* peuvent intégrer le discours militant (notamment, sous forme d'un retournement de stigmate, d'une réappropriation) ou si la mémoire discursive et la charge criminalisante que ces mots véhiculent agissent comme des freins. Dans ce cas, quelles alternatives existent ? A titre d'exemple, en quoi *écoterrorisme* se distingue-t-il d'*écosabotage* ?

2. Dans le prolongement de l'axe 1, l'axe 2 s'intéressera plus précisément aux **discours sur l'écoterrorisme dans les sphères politique et médiatique**, en constante interaction. Tout d'abord, les communications pourront se pencher sur les débats et polémiques, à caractère métalangagier ou non, que suscitent les notions du colloque. L'analyse des conflits permettra de s'interroger sur les clivages révélés par l'usage d'*écoterrorisme/écoterroriste*, au niveau national comme transnational, et d'en mesurer les conséquences. L'effet de dépolitisation dénoncé par *Amnesty International* dans son rapport, pointant le fait que la criminalisation des militant·e·s détourne l'attention de leurs revendications et des questions environnementales de fond, se vérifie-t-il ? On pourra également interroger les trajectoires des discours sur l'écoterrorisme au sein du discours social (au sens d'Angenot 1989, de tout ce qui est dicible à un moment historique donné dans une communauté donnée) et la construction de leur (il)légitimité. Du côté des discours accusateurs, on pourra voir comment se construit la légitimité de « labelliser » et, par la suite, d'agir et comment l'usage même du mot et des énoncés et arguments qui l'intègrent franchit le seuil de la nouveauté, de ce qu'il faut justifier (voir *supra* le « je n'ai pas peur de le dire » de G. Darmanin), pour finir (ou non) par devenir routinier. Du côté du discours militant, on pourra s'intéresser autant au travail mené pour gagner en audibilité qu'au potentiel d'acceptabilité que présenterait, ou non, la notion et la figure d'écoterroriste.

---

[14] DORY Daniel & THERY Hervé, art. cit. : « la recherche sur l'écoterrorisme est pratiquement inexistante dans le domaine francophone, et intermittente dans le champ des *terrorism studies* anglophones qui dominent encore au sein de la discipline consacrée aux études sur le terrorisme ».

[15] Art. cit.

[16] *Ibid.*

3. Le troisième axe s'intéressera, quant à lui, aux dimensions **historiques, géographiques, juridiques et sociologiques de l'écoterrorisme**. Du point de vue de la sociologie de l'action collective, on s'interrogera sur la possibilité d'englober l'ensemble des acteurs et pratiques qualifiés d'écoterroristes dans un seul et unique mouvement ou un seul et unique espace social composé d'organisations, de théorisations et de répertoires d'action. D'un point de vue analytique, cela devra nécessairement passer par la mise au jour des différentes composantes de cet espace à partir notamment de monographies rendant compte des modalités d'organisation, des corpus théoriques et des modalités d'intervention dans l'espace public. On pourra également s'intéresser aux caractéristiques et aux trajectoires sociales des militant·e·s et activistes afin d'interroger ce que leur engagement doit à leur milieu d'origine, à leurs propriétés sociales ainsi qu'aux instances dans lesquelles ils et elles ont été socialisé·e·s dans les organisations et les groupes où ils et elles s'engagent. Parmi les éléments socialisateurs, on pourra envisager d'analyser la manière dont des œuvres de fiction (littérature, BD, cinéma, séries...) ainsi que des expériences sensibles ont pu structurer des visions du monde et des manières d'agir sur celui-ci. Dans ce cadre, il sera également possible d'analyser de quelle manière les groupes se positionnent les uns par rapport aux autres à partir de ces précédents éléments.

Parmi les répertoires d'action, on s'intéressera aux luttes symboliques portant sur la définition même des mouvements en montrant de quelle manière les militant·e·s engagent une guerre des mots visant à se doter d'une définition autonome de ce qu'ils et de ce qu'ils sont et à imposer cette définition dans l'espace public. La question de la radicalité pourra ici être posée soit comme positionnement revendiqué soit comme une forme de stigmatisation. Une mise en perspective historique et territoriale est également attendue ainsi qu'une mise en perspective en termes de comparaisons internationales.

Cet axe accueillera par ailleurs des études sur l'état du droit et les affaires juridiques. Il s'agira de voir de quelle manière le droit qualifie les faits désignés comme écoterroristes et de quelle manière ces derniers sont évalués et jugés par les différentes juridictions au niveau national et supranational (CEDH par exemple).

4. L'axe 4 abordera le rôle des **œuvres de fiction** en tant qu'elles peuvent refléter ou anticiper les tendances militantes et renforcer les clichés sur l'écoterrorisme [Rufin 2007] ou au contraire les déjouer en des contre-récits, notamment par des mises en scène critiques des mécanismes de manipulation [Goux 2018] ou une impression d'immersion révélatrice au sein d'organisations clandestines. On s'interrogera d'abord sur les figures des auteurs et autrices, les genres privilégiés, la construction des personnages (individus ou collectifs, communautés), les points de vue adoptés (l'écoterrorisme de l'intérieur [Abbey 1975, Boyle 2000, Powers 2018] ou de l'extérieur [Robinson 2020] ?), sur les valeurs ou engagements potentiellement portés, voire affichés, par ces œuvres. La forme romanesque étant souvent polyscopique, polyphonique ou chorale [Ducrozet 2020, Powers 2018, Robinson 2020], on se demandera comment s'y articulent les voix et les points de vue et quelles en sont les conséquences herméneutiques. On pourra aussi interroger le potentiel romanesque d'actions écoterroristes, possiblement sensationnelles, et le choix de jouer ou non des ressorts du suspense, de la tension dramatique, des rebondissements. Dans une perspective comparative, on pourra étudier les fictions sur l'écoterrorisme à la lumière d'autres œuvres traitant de terrorisme, telles qu'elles se sont notamment développées ces dernières années[17]. Enfin, en écho aux questions d'acceptabilité (sociale et discursive) et en mobilisant des approches pragmatiques et des études de réception, les contributions pourront se pencher sur la force de séduction que peuvent exercer – parfois en dépit des intentions auctoriales exprimées par ailleurs – les actions, acteurs et discours écoterroristes mis en scène.

[17] Voir BERTHO Elara, BRUN Catherine & GARNIER Xavier (dir.), *Figurer le terroriste : La littérature au défi*, Karthala, 2021, https://doi.org/10.3917/kart.berth.2021.01 (18/02/2026).

Bibliographie indicative

APPLEBY Nicholas, “Labelling the innocent: how government counter-terrorism advice creates labels that contribute to the problem”, *Critical Studies on Terrorism*, 3(3), 421–436, https://doi.org/10.1080/17539153.2010.521643 (06/09/2026)

BAUER Alain & BRUGUIERE Jean-Louis, *Les 100 mots du terrorisme*, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2010, https://doi.org/10.3917/puf.bauer.2010.02 (17/02/2026)

BERTHO Elara, BRUN Catherine & GARNIER Xavier (dir.), *Figurer le terroriste : La littérature au défi*, Karthala, 2021, https://doi.org/10.3917/kart.berth.2021.01 (18/02/2026)

BISIANI Francesca, « La dénomination “combattant terroriste étranger” dans les actes non contraignants de la Commission européenne (2001-2018) : une normalisation fondée sur la menace ? », *Rivista Internazionale di Tecnica della Traduzione / International Journal of Translation*, 2018, https://univ-catholille.hal.science/hal-04582065v1/document (06/09/2026)

BOURG Dominique, DEMAY Clémence & FAVRE Brian (dir.), *Désobéir pour la Terre : Défense de l'état de nécessité*, Presses Universitaires de France, 2021, https://doi.org/10.3917/puf.bourg.2021.01 (17/02/2026)

BUTLER Judith, *La Force de la non-violence. Une obligation éthico-politique, trad. Jaquet* Christophe, Paris, Fayard, 2021.

CACHARD Victor, *Histoire du sabotage. Des traine-savates aux briseurs de machines (*t. 1). *Neutraliser le système techno-industriel* (t. 2), Herblay, éditions Libre, 2022-2025.

CHATAIGNIER Anaël, *Écosabotage. De la théorie à l’action*, écosociété, 2024.

COBB, Charles E. Jr, *This Nonviolent stuff’ll get you killed. How Guns Made the Civil Rights Movement Possible*, New York, Basic Books, 2014, https://archive.org/details/thisnonviolentst0000cobb (17/02/2026)

DEJEAN DE LA BATIE Alice & OKUNROBO PEREZ Sharon, « Labelling Activists as Terrorists: The Securitisation of Peaceful Protest in Europe », *International Journal for the Semiotics of Law,* 02/2026, https://doi.org/10.1007/s11196-026-10423-y (16/02/2026)

DORY Daniel, « La théorie des "vagues" du terrorisme global : évaluation et bilan critique », *Sécurité globale*, 2023-2, n° 34, p.87-105, https://doi.org/10.54695/secug.2.34.0087 (15/02/2026)

DORY Daniel & THERY Hervé, « L’écoterrorisme : une violence en transition ? », *Cahiers de Conflits*, 2024-4, n° 8, *Ecologie révolutionnaire*, p. 3-11, https://doi.org/10.3917/cdc.244.0003 (18/02/2026)

ESSEMLALI Lamya, *Paul Watson. Sea Shepherd, le combat d’une vie* [2017], Paris, Harper Collins Poche

ENZENSBERGER Hans Magnus, *Le Perdant radical. Essai sur les hommes de la terreur*, trad. Mirsky Daniel, Paris, Gallimard, « Hors série Connaissance », 2006

GAGNON Benoît, « L’écoterrorisme : vers une cinquième vague terroriste nord-américaine ? » *Sécurité et stratégie*, 2010-1, n° 3, p. 15-25, https://doi.org/10.3917/sestr.003.0015 (17/02/2026)

GELDERLOOS Peter, *How Nonviolence protects the State* [2007], trad. Casaux Nicolas & Fontenay Arthur, *Comment la non-violence protège l’Etat. Essai sur l’inefficacité des mouvements sociaux*, éditions Libre, 2018

GRALL Catherine (dir.), *Littérature et arts face au terrorisme*, *Raison publique*, 2018, https://raison-publique.fr/1371/ (15/02/2026)

GÜNTHER Anders, *La violence, oui ou non : une discussion nécessaire* [1986], trad. David Christophe & al., Fario, 2014

HAUTBOUT Isabelle, « Le Prix du roman d'écologie 2021. Romanesque et didactisme », in Catherine GRALL (dir.), *L'Humain devant et dans la nature, Romanesques* n° 14, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 197-216

HAYES Graeme & OLLITRAULT Sylvie, *La Désobéissance civile*, Presses de Sciences Po, 3e éd., 2024, https://shs.cairn.info/la-desobeissance-civile--9782724641004?lang=fr (15/02/2026)

INCITE !, JENSEN Derrick, KEITH Lierre, MC BAY Aric, MC MILLAN Stephanie, NICOLINO Fabrice, ROY Arundhati, SHIVA Vandana, STAINSBY Mc Donald, *Écologie en résistance. Stratégies pour une Terre en péril* (t. 1). *Les ONG ou la domestication de l'écologie* (t. 2), éditions Libre, 2025

JADOUL Marie, « La désobéissance civile dans le contexte de l'urgence écologique », *Courrier hebdomadaire du Centre de recherche et d'information socio-politiques*, 2024-24, n° 2609-2610, p.1-66, https://doi.org/10.3917/cris.2609.0001 (17/02/2026)
– « La désobéissance civile écologique face au système répressif : de l'espace public aux prétoires », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2024-26-27, n° 2611-2612, p.1-112, https://doi.org/10.3917/cris.2611.0001 (17/02/2026)

JEROME Vanessa, *Militer chez les verts*, Paris, Presses de Science Po, 2021

JUILLARD Jean-Baptiste, « Forme(s) de la contestation écologique : désobéissance civile, incivile ou violence légitime ? », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, 2024-1, n° 5, p. 30-58, https://ctjc.wordpress.com/wp-content/uploads/2025/01/juillard.pdf (16/02/2026)

KEMME Stefanie & STRUCK Jens, « Abweichendes Verhalten und Kriminalisierung im Kontext der Klimabewegung. Ein systematischer Literaturüberblick », De Gruyter, 2024, https://www.degruyterbrill.com/document/doi/10.1515/mks-2024-0015/html (16/06/2026)

LECOLLE Michelle, « Nomination de militants environnementalistes : déréalisation, tension, effets de manche et dialogisme », 2024, https://shs.hal.science/halshs-05354372v1 (17/02/2026)

Le Procès de Limoges. L'industrie numérique sur le banc des accusés, Lodève, L'Âge de faire & Château-Arnoux-St-Auban, La Lenteur, 2026

LOADENTHAL Michael, « "Eco-Terrorism" : An Incident-Driven History of Attack (1973-2010) », *Journal for the Study of Radicalism*, 2017-2, n° 11, p. 1-34, https://www.jstor.org/stable/10.14321/jstudradi.11.2.0001?seq=1 (16/02/2026)

MALM Andreas, *How to Blow Up a Pipeline. Learning to Fight in a World on Fire*, London – New York, Verso, 2021

MICHAEL George, « Blueprints and Fantasies: A Review and Analysis of Extremist Fiction », *Studies in Conflict & Terrorism*, 2010-2, n° 33, p. 149-170, http://dx.doi.org/10.1080/10576100903488451 (16/02/2026)

MILNER Andrew, « Ecoterrorism in recent Climate Fiction », *Jednak Książki*, 2022, n° 15, *Fikcje Klimatyczne,* p. 22-30, DOI: 10.26881/jk.2022.15.02 (18/02/2026)

NEYRAT Frédéric, « Empêcher d'exister – une hypothèse cosmopolitique négative », *Rue Descartes*, 2008-4, n° 62, *Terreurs et terrorismes*, p. 55-59, https://doi.org/10.3917/rdes.062.0055, (18/02/2026)

NIXON Rob, *Slow Violence and the Environmentalism of the Poor*, Harvard University Press, 2011, https://www.jstor.org/stable/j.ctt2jbsgw (18/06/2026)

OLLITRAULT Sylvie, « La désobéissance civile écologiste dans les prétoires », *Délibérée*, 2024-3, n° 23, p. 43-49, https://doi.org/10.3917/delib.023.0043 (15/02/2026)

PORCHON David, « Ecoterrorisme », in ESTEVE Adrien, OLLITRAULT Sylvie, ORSINI Amandine, PERSICO Simon, VILLALBA Bruno & ALLAIN Mathilde (dir.), *Dictionnaire d'écologie politique*, Presses de Sciences Po, 2025, p. 223-226, https://doi.org/10.3917/scpo.estev.2025.01.0223 (15/02/2026)

POTTER Will, *Green is the new red. An Insider's Account of a Social Movement Under Siege*, San Francisco, City Lights, 2011

ROBINEAU Colin, *Devenir révolutionnaire. Sociologie de l'engagement autonome*, Paris, La Découverte, 2022

THOREAU Henry David, *On the Duty of Civil Disobedience* [1849], Bedford, Applewood Books, https://archive.org/details/ondutyofcivildis00henr/page/n3/mode/2up

TRUC Alexandre, « La labellisation du terrorisme et ses effets : le cas des soutiens à la Palestine en France », La Revue des droits de l'homme, Actualités Droits-Libertés, https://doi.org/10.4000/120ti (06/04/2026)

VERDIER Margot, *Le Commun de l'autonomie. Une sociologie anarchiste de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes*, Vulaines sur Seine, Le Croquant, 2021

BD

NOREK Olivier & PONTAROLO Fred, *Impact*, Michel Lafon, 2025

PIGNOCCHI Alessandro, *La Recomposition des mondes*, Le Seuil, « Anthropocène », 2019

Films

BATMANGLIJ Zal, *The East*, UK-USA, 2013

BROWN Peter, *Confessions of an Eco-Terrorist*, USA, 2011
– *Eco-terrorist : Battle for our Planet*, USA, 2019

CAMPBELL Martin, *Cleaner*, UK, 2025

CLEMENTE Jim, GITTELSON Tony, SODROSKI Andrew, *Manhunt : Unabomber* (saison 1), *Deadly Games* (saison 2), USA, 2017-2020

CURRY Marshall, *If a Tree Falls: A Story of the Earth Liberation Front*, USA, 2011

ERLINGSSON Benedikt, *Woman at war [Kona fer í stríð]*, Islande-France-Ukraine, 2018

GOLDHABER Daniel, *How to Blow Up a Pipeline*, USA, 2022

RAPIN Aude-Léa, *Planète B*, Belgique-France, 2024

REICHARDT Kelly, *Night Moves*, USA, 2014

Jeux video

KITASE Yoshinori, *Final Fantasy 7,* Square, 1997

LA PENSEE Elizabeth*, Thunderbird Strike*, 2017

NOMURA Tetsuya (dir.), *Final Fantasy 7 (remake)*, Square Enix, 2020

THE PIXEL HUNT, *Ithaca*, en développement, https://www.thepixelhunt.com/ithaca/ (09/11/2026)

Manuels

EARTH FIRST !, *Direct Action Manual*, 3rd edition, 2015, https://archive.org/details/direct_action_manual_3/mode/2up (17/02/2026)

FOREMAN Dave & HAYWOOD Bill (dir.), *Ecodefense: A Field Guide to Monkeywrenching* [1985]. 3rd edition : Abbzug Press, 1993, *The Anarchist library*, https://theanarchistlibrary.org/library/various-authors-ecodefense-a-field-guide-to-monkeywrenching (16/02/2026)

JENSEN Derrick, KEITH Lierre, MCBAY Aric, *DGR. Deep Green Resistance. Un mouvement pour sauver la planète*, éditions Libre, 2018

Romans

ABBEY Edward, *The Monkey Wrench Gang*, Penguin, 1975

BOYLE T. C., *A Friend of the Earth*, London, Bloomsbury, 2000

BRUNEL Camille, *La Guérilla des animaux*, Paris, Alma, 2018

CRICHTON Michael, *State of Fear*, London, Harper Collins, 2004

DUCROZET Pierre, *Le Grand Vertige*, Arles, Actes Sud, 2020

FERNEY Alice, *Le Règne du vivant*, Arles, Actes Sud, « Babel », 2014

GOUX Jean-Pierre, *Siècle bleu* [2012-2014], Rezé, Les éditions de La Mer Salée, « Babel noir », 2018

HANNIG Theresa, *Parts Per Million. Gewalt ist eine Option,* Fischer TOR, 2024

KŒNING Gaspard, *Humus*, Paris, Editions de l'Observatoire, 2023

LLOYD Saci, *The Carbon diaries 2017*, Hodder Children's Books, 2009

NOREK Olivier, *Impact*, Michel Lafon, « Pocket », 2020

POWERS Richard, *The Overstory*, Penguin, Vintage, 2018

ROBINSON Kim Stanley, *The Ministry for the future*, London, Orbit, 2020

RUFIN Jean-Christophe, *Le Parfum d'Adam*, Paris, Gallimard, « Folio », 2007

SEGUR Philippe, *La Nuit nous sauvera*, Paris, Buchet-Chastel, 2022

Théâtre (audio)

CARRÉ Alice, *Écorces. Polar forestier*, Pantin, esse que éditions, 2026

MICHALICK Alexis & NOREK Olivier, *Impact,* Nextory, 2023

Comité scientifique

Maïté Boullosa-Joly, UPJV
Catherine Brun**,** Sorbonne Nouvelle
Andrea Catellani, Université catholique de Louvain
Rémy Caveng, UPJV
Alice Dejean De La Batie, Université de Tilburg
Daniel Dory
Marine Fleury, UPJV
Catherine Grall, UPJV
Isabelle Hautbout, UPJV
Anna Khalonina, Université polytechnique des Hauts de France
Igor Krtolica, UPJV
Sylvie Ollitrault, CNRS
Albin Wagener, Université catholique de Lille
Silvia Domenica Zollo, Université de Naples Parthenope

Modalités de proposition de communication & calendrier

Merci d'indiquer : prénom, nom, affiliation institutionnelle, titre projeté et argumentaire d'environ 2000 signes maximum dans un fichier PDF à

maite.boullosa@u-picardie.fr

remy.caveng@u-picardie.fr

isabelle.hautbout@u-picardie.fr

anna.khalonina@uphf.fr

avant le **1er octobre 2027.**

Après examen des propositions par le comité scientifique, le comité organisateur rendra réponse en janvier 2028.

Le colloque se tiendra à **Amiens** les **7** et **8 juin 2028**.